



37

20 janvier 2023

Depuis ce matin, la distribution d'eau potable est interrompue à Varennes et Malaguet.

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement de l'agglomération du Puy en Velay a constaté que le château d'eau qui alimente la commune s'est vidé au cours de la nuit, ce qui signifie qu'une fuite importante, probablement à la suite d'une rupture de canalisation, s'est produite.

La recherche de cette fuite est en cours, ce qui peut prendre du temps.

Pour pallier cette situation, l'interconnexion avec le réseau de l'Ance-Arzon a été activée pour tenter d'assurer une distribution en mode dégradé (faible pression). L'équipe municipale suit évidemment avec attention l'évolution de la situation.



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- **Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.**
- **Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...**
- **Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...**

Par exemple, grâce au dernier recensement, nous avons pu réaliser l'entretien des voiries pour environ 100 000 € par an, lancer le programme de réhabilitation de l'ancien presbytère, aménager la station-service pour la distribution de carburant à l'éthanol etc. etc.

Pour toute information concernant ce recensement veuillez contacter le coordonnateur : Philippe RITTER (monlet@phritter.fr) ou le secrétariat de la Mairie (04 71 00 73 65).

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>

